



**HAL**  
open science

# PRÉSERVER SON IMAGE. L'ORDRE DE MALTE AU DÉBUT DE L'ÉPOQUE MODERNE

Anne Brogini

► **To cite this version:**

Anne Brogini. PRÉSERVER SON IMAGE. L'ORDRE DE MALTE AU DÉBUT DE L'ÉPOQUE MODERNE. As Ordens Militares. Freires, Guerreiros, Cavaleiros. Actas do VI Encontro sobre Ordens Militares, pp.553-569, 2012. ⟨hal-03597713⟩

**HAL Id: hal-03597713**

**<https://hal.science/hal-03597713v1>**

Submitted on 15 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

# PRÉSERVER SON IMAGE. L'ORDRE DE MALTE AU DÉBUT DE L'ÉPOQUE MODERNE

Anne Brogini  
Université de Nice Sophia-Antipolis

Comment faire coïncider une ancienne image glorieuse avec un contexte méditerranéen qui, au début de l'époque moderne, ne lui est plus du tout favorable ? Tel est le dilemme auquel se trouve confronté l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Car la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle a sérieusement entaché la réputation des moines soldats hospitaliers: après leur éviction du Levant en 1522, quand ils perdent Rhodes, après la razzia de Gozo et la perte du préside de Tripoli en 1551, ils se trouvent en situation d'échec militaire et d'éloignement physique à la fois des Lieux Saints et des terres musulmanes. En effet, quoi de plus éloigné de Jérusalem que Malte, en marge de l'Europe et sans aucune envergure ? Comment perpétuer la croisade depuis une île acceptée à contrecœur ? Comment poursuivre l'œuvre hospitalière dans cette Malte à l'écart des circuits maritimes qui conduisent au Levant, et donc au Saint Sépulcre ? Tout au long des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, l'Hôpital va donc travailler consciemment à un re-façonnement de son image, afin de constituer de nouveau, aux yeux des puissances chrétiennes, la référence essentielle, transfigurée, soigneusement réinventée, de la noblesse, de la religion et de l'hospitalité.

Un effort remarquable de modernisation des trois natures des Hospitaliers se manifeste au début de l'époque moderne, d'une part grâce à la redynamisation de leur image guerrière, au moyen d'une croisade à la fois traditionnelle et renouvelée, ensuite par un retour à un catholicisme purifié, tel qu'il se développe au temps de la Réforme catholique, et enfin par la définition d'une hospitalité nouvelle, indissociable des progrès médicaux et de la prévention sanitaire moderne.

## Reconquérir une image guerrière

Au début de l'époque moderne, la modernisation de l'image guerrière de l'Ordre passe par deux biais: apporter la preuve que les chevaliers constituent bien la quintessence de la croisade et de la noblesse chrétienne, et présenter la course comme la poursuite salvatrice d'une guerre sainte jamais achevée contre les musulmans.

Le premier XVI<sup>e</sup> siècle correspond à un temps où l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem n'incarne plus les réalités de noblesse et de croisade et où son image s'en trouve nécessairement ternie. Selon la définition médiévale, qui prévaut encore au XVI<sup>e</sup> siècle en Europe, et *a fortiori* dans l'Hôpital, la noblesse est indissociable de vertus militaires et apparaît intrinsèquement liée au domaine militaire; pour être noble, il faut se battre<sup>1</sup>. Le mot "noble" définit donc moins un groupe social jouissant d'un statut particulier dans la société d'Ancien Régime que les vertus personnelles et guerrières qui sont l'apanage de certains individus. La noblesse est conçue comme la fonction qui permet d'agir conformément aux "vertus", c'est-à-dire aux qualités indissociables de la noblesse: le courage, la vaillance au combat, la droiture, mais également l'oubli de soi en présence des pauvres ou des faibles qu'il faut défendre contre les puissants, la fidélité envers le souverain ou le chef militaire immédiat et le respect de la morale de l'époque<sup>2</sup>. Or, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, l'Ordre se trouve par deux fois déjà en situation d'échec militaire, ayant perdu successivement l'île de Rhodes en 1522, qui lui est enlevée par Soliman le Magnifique, et le préside Tripoli en 1551, qui lui avait été confié par Charles Quint en 1530, en même temps que Malte. Une telle situation est à l'origine d'une mauvaise réputation (*fama*) qu'il convient de faire oublier, voire de racheter. Souillés par la perte cumulée de la noblesse et de la croisade, les chevaliers vivent aussi douloureusement l'éloignement des terres musulmanes que suppose leur éviction successive de Rhodes et de Tripoli: en l'espace de trente ans seulement, l'Hôpital se trouve en effet non seulement éloigné de la Terre Sainte où il avait été fondé au XI<sup>e</sup> siècle et qui constituait la raison même de son existence, mais également expulsé de Barbarie, où il avait sincèrement envisagé d'établir son Couvent en 1548, afin d'y fonder les bases d'un État latin d'Afrique<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> SCHALK, Ellery, *L'épée et le sang. Une histoire du concept de noblesse (vers 1500 - vers 1650)*, Champ Vallon, Paris, 1996, p. 13-14 (*From Valor to Pedigree*, Princeton University Press, 1986).

<sup>2</sup> SCHALK, E., *L'épée et le sang...*, p. 25.

<sup>3</sup> BROGINI, Anne et GHAZALI, Maria « Un enjeu espagnol en Méditerranée : les présides de Tripoli et de La Goulette au XVI<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de la Méditerranée, Crises, conflits et guerres en Méditerranée* (volume 1), 70, 2005, p. 24-25.

La perte de la réputation nobiliaire se cumule dès lors à celle de la croisade, que les ordres militaires religieux symbolisent plus ou moins positivement depuis le Moyen Âge; en effet, même si les chroniques médiévales offrent une image généralement négative des ordres, les contes moralisants et la littérature épique en ont fait des institutions religieuses très estimables, composées de guerriers pouvant véritablement se mettre au service de Dieu. Les représentations de l'Hôpital se trouvent enjolivées par son assimilation à l'Ordre du Temple, après que celui-ci est supprimé en 1312 et que la plupart de ses commanderies sont données aux Hospitaliers. Certains auteurs associant les deux ordres, ils attribuent par conséquent à l'Hôpital les faits glorieux des Templiers et un rôle dans la croisade plus important que ce que retenaient les auteurs antérieurs<sup>4</sup>. Ainsi au XIII<sup>e</sup> siècle, Humbert de Romans considérait que l'hospitalité était la vocation première de l'Hôpital, devenu militaire uniquement à la faveur d'un contexte particulier, et que c'étaient bien les Templiers qui représentaient le "vrai" modèle guerrier<sup>5</sup>. Jouissant à partir du XIV<sup>e</sup> siècle d'une réputation illustre, en partie inventée et enjolivée, l'Ordre de Saint-Jean, devenu Ordre de Rhodes après la conquête de l'île en 1310, ne peut que vivre de manière dramatique les échecs de 1522 et de 1551, qui apportent soudain la preuve, tant aux chevaliers qu'à la chrétienté, que la "Religion"<sup>6</sup> peine à remplir son rôle de milice (*militia*), consistant en un service de Dieu et, depuis 1530, du Prince, la donation de Malte et de Tripoli s'étant accompagnée d'une allégeance nouvelle des Hospitaliers à une puissance temporelle, en la personne des rois d'Espagne.

Définitivement chassé des terres et des eaux musulmanes après 1551, l'Hôpital se retrouve alors cantonné à la lisière de la chrétienté, replié sur le petit archipel maltais, où racheter la double faute de Rhodes et de Tripoli devient à la fois une obsession et une nécessité matérielle. Un nouvel échec militaire signifierait en effet son départ définitif de Méditerranée et cette fois, nul prince chrétien ne soutiendrait l'Ordre à l'agonie; la perte de leur résidence constituerait une déchéance pour les chevaliers, condamnés à n'être plus que dévoués à la prière et à l'hospitalité, et définitivement déchus de leur rôle de croisés. Dans ces conditions, le siège de Malte, mené sans succès par l'armée turque et barbaresque du 18 mai au 12 septembre 1565, offre aux Hospitaliers le moyen d'effacer le passé "ignoble" et de renouer avec une image de croisade qui s'était estompée. Au lendemain du siège, soit dans la décennie qui suit, s'édifie très rapidement une nouvelle

---

<sup>4</sup> NICHOLSON, Helen, «Représentations», dans Nicole BÉRIOU et Philippe JOSSERAND, *Prier et combattre. Dictionnaire européen des ordres militaires au Moyen Âge*, Fayard, Paris, 2009, p. 784.

<sup>5</sup> Voir notamment l'article de Nicole BÉRIOU publié dans cet ouvrage.

<sup>6</sup> Tel est le nom sous lequel est désigné l'Ordre de Malte.

légende de l'Ordre, véhiculée aussi bien par les chevaliers eux-mêmes que par les contemporains.

La mue de l'Ordre s'effectue à la fois par la glorification du Grand Maître Jean de La Valette, âme et acteur de la résistance insulaire, et par celle de tous les chevaliers, emportés par la réputation nouvelle qu'ils puisent dans la victoire éclatante de 1565, après quatre mois d'un siège où ils ont résisté seuls –la flotte chrétienne de secours n'arrivant que le 8 septembre. Et bien qu'abandonné de tous, le Couvent s'est battu jusqu'au bout, affrontant une armée d'environ 30 000 hommes. Tel est bien l'opinion du Grand Maître, qui n'hésite pas à le rappeler à une chrétienté culpabilisée: *nous avons affronté la plus grande armée jamais pourvue qui ait été mise en branle en ces temps... déployant toutes les forces que l'on pouvait humainement rassembler sur terre*<sup>7</sup>, peut-on lire dans la missive qu'il adresse à Philippe II d'Espagne dans les derniers jours du siège. Une semaine plus tard, il enfonce le clou: *bien que les espions que j'avais à Constantinople m'eussent avisé de tout, comme j'en ai toujours référé à Sa Majesté*<sup>8</sup>, nulle puissance chrétienne n'a daigné le croire et le secourir. Les Hospitaliers ont péri et vaincu pour la sauvegarde d'une chrétienté indolente, qui doit dès lors racheter cette indifférence passée par la reconnaissance éternelle des vertus chevaleresques des chevaliers. Les thèmes du sacrifice et de la victoire sanglante sont encore repris par Jean de La Valette dans une lettre au pape datée de 1568: *Nous sommes de ceux qui n'ont pas abandonné les anciennes valeurs et qui avons, avec l'aide de Dieu, défendu cette île quand cela paraissait humainement impossible... Nous préférons... tout perdre et mourir plutôt que de laisser progresser l'ennemi de la chrétienté... de sorte que Dieu mettant fin à nos disgrâces passées qui avaient terni l'éclat de notre milice, nous sommes redevenus les premiers, soit dit sans vaine gloire, à repousser les ténèbres et à rabaisser l'orgueil des Turcs...*<sup>9</sup>. Le Grand Maître tisse savamment ses propres louanges, contraignant les puissances chrétiennes à adhérer à l'image glorifiée de l'Ordre.

En 1566, l'organisation de la Fête-Dieu dans le port de Malte obéit d'ailleurs à sa volonté d'associer de manière définitive les Hospitaliers à la croisade. C'est à Brantôme que l'on doit la description de cette fête, qui débute par une procession à laquelle tout le monde ne faillit de s'y trower; quand la procession passe sur le port, les navires font tonner les canons et les soldats tirent à l'arquebuse. Les festivités sont immenses, car le Grand Maître a tenu à organiser une journée mémorable, en commémoration de la victoire et en remplacement de la Fête-Dieu qui n'avait pu être célébrée l'année précédente, à

<sup>7</sup> Archivo General de Simancas (AGS), Estado Sicilia, Legajo 1129, f. 139r, 11 septembre 1565.

<sup>8</sup> AGS, Estado Sicilia, Leg. 1129, f. 147r, 18 septembre 1565.

<sup>9</sup> Bibliothèque Municipale (BM), Aix-en-Provence, Ms 1095, p. 6-7.

cause du siège. La procession rend hommage à La Valette et à Dieu, qui a soutenu les Hospitaliers et l'ensemble des chrétiens. Pour l'occasion, l'église conventuelle située à Birgù a été décorée de tapisseries luxueuses et de portraits de tous les Grands Maîtres de l'Ordre vêtus, pour la plupart d'entre eux, de leur robe noire à croix blanche. Seuls quelques uns sont représentés en habit de guerre, rouge à croix blanche; comme Brantôme s'en étonne et en demande la raison à un chevalier, celui-ci répond qu'il s'agit de ceux qui ont *fait pour leur Religion des prouesses plus hautes, plus grandes et plus signalées, et mieux combattu et bataillé que les autres*; Jean de La Valette en fait évidemment partie. À la fin de la journée, Brantôme peut écrire avec émotion: *et pour quant à moi, je dis que c'était la plus belle fête que je vis jamais, car elle était accompagnée de dévotion et de guerre tout ensemble, et d'une très belle et grande noblesse*<sup>10</sup>. En une phrase, voilà réunis les trois termes-clés qui définissent la croisade ("dévotion", "guerre" et "noblesse"), où les nobles, et en l'occurrence les Hospitaliers, ne sont plus de simples guerriers, mais le bras armé du Christ.

Dans la lignée de cette histoire réinterprétée aux yeux du monde, nombre d'auteurs contemporains ou postérieurs au siège se lancent à leur tour dans l'écriture d'une nouvelle geste de croisade, narrée et chaque fois embellie, incluant dans un même processus de glorification les Hospitaliers et leur fief. Balbi da Correggio n'hésite pas à revoir entièrement la version initiale de son journal du siège de Malte, édité en 1567, modifiant de manière flagrante la description des dernières heures vécues par les défenseurs du fort Saint-Elme. Alors que la première version met sobrement en scène des hommes inquiets, préoccupés surtout de colmater les brèches les plus larges et d'œuvrer toute la nuit à l'organisation de la résistance ultime, la version de 1568, largement réécrite, valorise désormais la "noblesse" des chevaliers, qui s'exhortent sereinement à mourir pour leur foi et se félicitent avec joie de donner leur vie pour la gloire du Christ<sup>11</sup>. Nul récit n'échappe désormais à la tradition littéraire qui veut que les décès musulmans soient toujours plus nombreux que ceux des chrétiens, et que la vie d'un seul chevalier se paie de celles de plusieurs Turcs et Barbaresques. Ainsi, telle relation évoque que *les ennemis ont été repoussés et ont perdu beaucoup d'hommes; parmi les chrétiens, ne moururent qu'un chevalier et sept ou huit soldats*<sup>12</sup>; telle autre évoque, lors d'une bataille, *la mort de 500 ennemis, sans que l'on déplore la mort d'un seul chrétien*<sup>13</sup>.

<sup>10</sup> BRANTÔME, *Œuvres complètes*, Ed. Jules Renard, Paris, 1866, Tome V, p. 231.

<sup>11</sup> BROGINI, Anne, *1565, Malte dans la tourmente. Le « Grand Siège » de l'île par les Turcs*, Bouchène, Paris, 2011, p. 203.

<sup>12</sup> BM, Aix-en-Provence, Ms 1090, p. 9.

<sup>13</sup> BM, Aix-en-Provence, Ms 1090, p. 24.

Et les prouesses sont indissociables de l'appui céleste: la théophanie et la certitude du soutien divin constituent les thèmes récurrents des récits guerriers de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et des premières histoires de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Balbi da Correggio peut ainsi écrire que toutes les victoires résultent *plus du fait du secours divin que des forces humaines*<sup>14</sup>, cependant que l'Ordre lui-même demande en 1576 au peintre Matteo Perez d'Aleccio de représenter la théophanie dans les fresques qui décorent le Palais Magistral de la nouvelle cité de La Valette. La fin du XVI<sup>e</sup> siècle est donc un temps où s'esquisse une image glorieuse des Hospitaliers, constitutive d'une re-naissance de l'Ordre qui choisit d'ailleurs après le siège d'abandonner son nom d'Ordre de Rhodes pour prendre officiellement celui d'Ordre de Malte. Et ces représentations modernes s'enrichissent encore au fil du XVI<sup>e</sup> siècle de nouveaux héros de la croisade, un peu différents des précédents: les chevaliers corsaires.

La course est certes une activité menée depuis Rhodes, mais c'est après la trêve entre les empires espagnol et ottoman en 1577 qu'elle prend à Malte sa véritable dimension de guerre sainte. Progressivement distinguée de la piraterie<sup>15</sup>, elle devient au XVI<sup>e</sup> siècle une activité anoblie à la fois par sa dimension religieuse (le *corso*, cette guerre de course menée au nom de la foi et de la poursuite d'une croisade jamais achevée<sup>16</sup>) et par ses acteurs (les corsaires ne sont plus les "robeurs" décriés du Moyen Age, mais des chevaliers). De sorte que tous les récits sur l'Ordre de Malte œuvrent à une exaltation de la course depuis Giacomo Bosio jusqu'aux relations anonymes du XVII<sup>e</sup> siècle. À titre d'exemple, la *Relazione della Religione di San Giovanni di Malta* écrite en 1630 souligne que *la Milice s'exerce contre les ennemis de notre Sainte Foi, et la Religion est particulièrement aidée en cela par six galères et de nombreux navires de course, avec lesquels elle attaque les Turcs, réalisant de gros butins...*<sup>17</sup>. À l'instar de la guerre classique, la course, qui garantit le maintien de la frontière chrétienne insulaire et maritime en Méditerranée, devient le symbole d'un "vivre noble" incarné par les Hospitaliers. Plus que tout autre navire, les galères sont perçues comme l'âme de la noblesse chevaleresque: *ces galères sont la pupille de nos yeux, parce que d'elles dépendent notre bien, notre réputation et notre honneur, et que sans elles, nul ne tiendrait plus compte de nous, pas plus*

---

<sup>14</sup> BALBI DA CORREGGIO, p. 91v.

<sup>15</sup> MOLLAT, Michel, « De la piraterie sauvage à la course réglementée (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) », *MEFRM*, 87, 1975-1, p. 16-17.

<sup>16</sup> FONTENAY, Michel, « La place de la course dans l'économie portuaire : l'exemple de Malte et des ports barbaresques », *Annales E.S.C.*, n°6, 1988, p. 844.

<sup>17</sup> BM, Aix-en-Provence, Ms 1094, p. 5.

que l'on tient compte des frères des autres ordres religieux...<sup>18</sup>, peut-on lire dans un rapport de l'Ordre en 1649. Quelques années plus tard, en 1666, le discours n'a pas changé: *supprimer la course et désarmer les galères... serait la ruine de notre milice*<sup>19</sup>. Combien révélatrices sont ces deux phrases ! On y perçoit toute la dimension symbolique des galères, devenues la représentation même de la noblesse pour les chevaliers comme pour leurs contemporains<sup>20</sup>. Que l'on songe à toutes les représentations picturales des chevaliers de Malte: il est exceptionnel que n'y figure pas l'image d'une galère arborant son étendard de guerre, rouge à croix blanche. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la galère est désormais aussi indissociable des Hospitaliers que le destrier l'avait été des chevaliers du Moyen Age.

### Renouer avec la pureté religieuse

Néanmoins, il ne suffit pas à l'Ordre de Malte de raviver son image guerrière. Son identité étant triple, il lui faut également renouer avec une image monastique moderne et purifiée. Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, il ne demeure évidemment pas étranger aux débats religieux qui agitent l'Europe chrétienne et aux critiques des protestants adressées à un clergé accusé de corruption. L'Ordre se sent en effet concerné au premier chef par les critiques des Réformés: non seulement, il est touché par la conversion de plusieurs chevaliers des Langues françaises dans les années 1540, mais il se pose dès 1563 comme un acteur incontournable de la Réforme Catholique. C'est ainsi qu'entre le milieu du XVI<sup>e</sup> et le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, on peut observer une multiplication soudaine d'ordonnances magistrales destinées à rebâtir une image purifiée du monachisme de l'Hôpital.

La première de ces ordonnances date de 1554 et rappelle la nécessité de respecter la vie communautaire, l'obéissance aux supérieurs hiérarchiques et de manifester un comportement modeste en toutes circonstances. Ordre est ainsi donné aux chevaliers de manger leur pain en silence dans le réfectoire, de sortir des Auberges sans une autorisation du Pilier et de battre les serviteurs sous peine de prison<sup>21</sup>. En cas de désobéissance, la sanction est forte, ponctuée d'humiliations destinées à ce que le coupable ne recommence

---

<sup>18</sup> Archives of the Order of Malta (AOM), f. 199r-199v, 8 octobre 1649.

<sup>19</sup> AOM 261, f. 52v, 28 juin 1666.

<sup>20</sup> DEPASQUALE, Carmen, «La course maltaise dans une "littérature française" de Malte du XVIII<sup>e</sup> siècle», Rossella Cancila (dir.), *Mediterraneo in armi (secc. XV-XVIII)*, 4\*\*, Quaderni Mediterranea, Palerme, 2007, p. 668-679.

<sup>21</sup> AOM 89, f. 10v-12r, 5 juillet 1554.

pas, ainsi qu'à édifier les esprits de tous ceux qui assistent à la contrition publique. C'est le cas du chevalier Pedro Mezquita qui en 1574 a insulté le Grand Maître et doit marquer son repentir en implorant à genoux, et devant tout le Conseil de l'Ordre, le pardon de celui qu'il a offensé en paroles<sup>22</sup>. Dans le même temps, le rappel régulier de la nécessité de mener une vie enclose et de ne pas se laisser détourner de la prière vise à policer des comportements jugés abusifs. En 1567, un décret interdit officiellement aux chevaliers de jouer à la balle dans l'église conventuelle, pendant la célébration de la messe, sous peine d'être emprisonné<sup>23</sup> ! La clôture physique passe aussi par l'interdiction de sortir la nuit pour tous les membres de l'Ordre, et surtout pour les chevaliers, soupçonnés –souvent à juste titre– de fréquenter des lieux peu recommandables (tavernes, quartiers mal famés, maisons de prostituées...), voire d'aller retrouver une maîtresse. En cas d'infraction à la règle, les punitions consistent surtout en une perte d'années d'ancienneté dans l'Ordre, voire dans les cas plus grave à la perte de l'habit. En 1571, deux chevaliers perdent deux années d'ancienneté chacun pour avoir quitté leur Auberge de nuit, sans autorisation de leur supérieur (le Pilier)<sup>24</sup>. En 1573, le chevalier Pierre Vas est condamné à la perte de l'habit pour être sorti de La Valette et s'être rendu nuitamment à Bormula (autre cité du port)<sup>25</sup>; la peine est finalement commuée par le Grand Maître en deux années de prison<sup>26</sup>.

Il est certain que les chevaliers manifestent des comportements souvent très éloignés de l'idéal monastique. Rares sont ceux qui respectent le vœu de chasteté et nombre de violences commises à l'encontre des femmes de Malte résultent de désirs inassouvis; les chevaliers étant donnés à l'Hôpital par leurs parents, ils n'ont souvent aucune vocation religieuse. Ainsi, en 1582, quelques chevaliers sont condamnés pour avoir agressé sexuellement des femmes du port<sup>27</sup>. Les cas de concubinages illicites, plus ou moins officiels, sont aussi nombreux dans l'Ordre dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle: en 1579, une lettre du pape au Grand Maître dénonce les jeunes chevaliers désœuvrés suivant "les voluptés mondaines"<sup>28</sup>, tandis qu'en 1581, une véritable rébellion éclate au sein de l'Ordre lorsque le Grand Maître Jean de la Cassière publie un édit ordonnant de chasser de La Valette les filles publiques et ordonnant à certains Baillis de cesser de vivre ouvertement en concubinage. Le mot d'ordre de la révolte des jeunes chevaliers reflète bien la réalité du

---

<sup>22</sup> AOM 94, f. 31r, 21 octobre 1574.

<sup>23</sup> AOM 92, f. 50v, 30 décembre 1567.

<sup>24</sup> AOM 93, f. 24r, 9 juillet 1571.

<sup>25</sup> AOM 93, f. 143v, 4 juillet 1573.

<sup>26</sup> AOM 93, f. 155r, 4 septembre 1573.

<sup>27</sup> AOM 96, f. 24r, 10 février 1582.

<sup>28</sup> ASV (Archivio Segreto Vaticano), *Secretaria di Stato*, Malta 103, f. 216r-221r, 30 novembre 1578.

Couvent de l'époque: ils engagent publiquement le Grand Maître à *s'occuper davantage des Turcs que des putes*<sup>29</sup> ! Et au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la pratique de résider dans des hôtel particulier se répandant, les chevaliers n'hésitent plus à s'afficher avec des femmes, à recevoir du monde, à mener une vie mondaine qui est l'apanage des nobles laïcs de leur temps; c'est le cas du Français Frà Guillaume Henri du Vars, dénoncé à l'Inquisiteur parce qu'il vit quasi-maritalement avec sa maîtresse, une certaine Angelica native de Gozo<sup>30</sup>. Il apparaît même qu'aucune femme n'est vraiment à l'abri des assauts mâles des Hospitaliers: en 1597, l'Inquisiteur s'émeut de ce que les murs du couvent des Ursulines de La Valette ne sont pas assez hauts pour empêcher les jeunes chevaliers de les franchir, et de ce que plusieurs religieuses ont été violées<sup>31</sup> !

Ces comportements de violence masculine apportent la preuve de la grande difficulté qu'ont toujours éprouvée les ordres militaires-religieux à faire cohabiter le vécu noble avec la vie monastique<sup>32</sup>. Élite de la noblesse européenne, les chevaliers de justice manifestent des comportements propres à leur condition de nobles et de guerriers, témoignant d'une violence physique difficilement répressible, d'une verve de langage, d'un goût certain pour le maniement des armes et la pratique des duels, ainsi qu'une tendance à apprécier les passe-temps plus laïcs que religieux (jeux de hasard, festivités où l'on fait bonne chère...). Outre la pratique de la chasse, progressivement interdite dans les environs du port<sup>33</sup>, la violence s'exprime par des querelles, des écarts de langage, des affrontements physiques qui opposent soit des chevaliers entre eux, parfois par simple distraction, soit des membres de l'Ordre à des laïcs du port. Les cas de violence pure sont multiples: en 1571, un chevalier se rend coupable de tumulte nocturne et de violences dans la cité de Mdina<sup>34</sup>; en 1577, un autre chevalier a battu et violenté une femme du peuple et se trouve condamné à un an de prison<sup>35</sup>; en 1582, ce sont plusieurs chevaliers qui s'en prennent physiquement à des hommes et des femmes du port, durant la nuit<sup>36</sup>. Les duels sont également nombreux, ainsi qu'en témoignent les condamnations et ordonnances magistrales. Depuis 1567, il est formellement interdit aux Hospitaliers de protéger de leur nom ou de dissimuler à la justice des coupables de crimes de sang, y

---

<sup>29</sup> BLONDY, Alain, *Hugues de Loubens de Verdalle*, Editions Bouchene, Paris, 2005, p. 44-45.

<sup>30</sup> AIM (Archives of the Inquisition of Mdina), Proc. 37A, f. 168r-169r, 7 juin 1616.

<sup>31</sup> ASV, SS Malta 5, f. 147r, 1<sup>er</sup> mai 1597.

<sup>32</sup> DEMURGER, Alain, *Chevaliers du Christ. Les ordres religieux-militaires au Moyen Age, XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle*, Seuil, Paris, 2002.

<sup>33</sup> AOM 96, f. 86v, 20 novembre 1582.

<sup>34</sup> AOM 93, f. 37v, 23 octobre 1571.

<sup>35</sup> AOM 95, f. 7r, 13 juillet 1577.

<sup>36</sup> AOM 96, f. 24r, 10 février 1582.

compris des chevaliers qui se seront battus en duel et auront causé la mort de leur adversaire<sup>37</sup>. Pour autant, l'édit n'est guère suivi d'effet, et en 1572, le Grand Maître interdit non seulement les duels, mais aussi le port en ville de l'épée –par définition pourtant, le symbole du noble–, et la provocation gratuite d'individus, de quelque sexe ou état qu'il soit, sous peine de la perte de trois ans d'ancienneté dans l'Ordre<sup>38</sup>. L'ordonnance est encore renforcée en 1583, par l'interdiction de se promener de nuit avec des armes à la main, et de tirer sans ordre à l'arquebuse, tant à l'intérieur des habitations que dans les rues, sous peine de perdre deux ans d'ancienneté<sup>39</sup>. Pour autant, les édits contre les duels semblent faiblement respectés, puisque en 1629, une nouvelle ordonnance magistrale rappelle que les duels à l'épée, qui se pratiquent généralement le long des remparts de La Valette, sont formellement défendus<sup>40</sup>.

Mais plus encore que censurer les comportements de ses membres, l'Ordre de Malte au début de l'époque moderne investit dans l'action religieuse. Profitant d'un contexte maritime où s'épanouit la course et d'un temps où se multiplient les sociétés de rédemption de captifs en péninsule italienne, après la création de la *Santa Casa della Redenzione dei Cattivi* de Naples en 1548, l'Hôpital se préoccupe désormais du rachat des esclaves chrétiens. La rédemption est bien vue au XVII<sup>e</sup> siècle comme l'œuvre pie par excellence, que les chevaliers ne peuvent ignorer; déjà symboles de la sainteté par la croisade, ils doivent le devenir également par le rachat des chrétiens prisonniers en terre d'Islam. Ainsi, une relation anonyme précise *qu'en faisant de grosses prises, les chevaliers libèrent de leur misérable servitude de nombreux chrétiens*<sup>41</sup>. La rédemption est en effet indissociable de la course, ces deux activités contribuant à affaiblir l'Infidèle et à renforcer la chrétienté, en la défendant par les armes et en ramenant en son sein les chrétiens capturés. Emporté par son élan religieux, l'Ordre crée même son propre Mont de la Rédemption en 1607, dans le but clairement précisé de secourir les âmes chrétiennes: *qu'il n'advienne pas que les chrétiens, avec un tel péril de perdre la foi et le salut de leur âme, pâtissent très durement de leur servitude sans aucune espérance de recouvrer leur liberté*<sup>42</sup>. En réalité, le Mont de la Rédemption maltais n'aura aucune activité, les Hospitaliers préférant recourir aux intermédiaires de rachat laïcs, tant chrétiens que juifs ou musulmans; mais le Mont suffit à la symbolique, un ordre religieux aussi prestigieux et

---

<sup>37</sup> AOM 92, f. 49r, 19 décembre 1567.

<sup>38</sup> AOM 93, f. 43r, 28 janvier 1572.

<sup>39</sup> AOM 96, f. 118r, 4 juillet 1583.

<sup>40</sup> AOM 109, f. 232v, 31 octobre 1629.

<sup>41</sup> BM, Aix-en-Provence, Ms 1094, *Relazione della Religione Gerosolomitana di Malta*, p. 5.

<sup>42</sup> AOM 102, f. 57v, 1607.

glorieux que celui de Malte ne pouvant ignorer les souffrances endurées par les chrétiens esclaves. L'inutile Mont de la Rédemption de Malte est simplement là pour donner l'image de l'investissement des chevaliers dans une nouvelle œuvre sainte, différente de la croisade mais indissociablement liée à elle.

Enfin, la création d'un couvent féminin à Malte dépendant de l'Hôpital constitue l'ultime expression du dynamisme religieux de l'Ordre en cette fin du XVI<sup>e</sup> et début du XVII<sup>e</sup> siècles. L'Ordre s'inscrit en effet en rupture franche avec une évolution de plusieurs siècles, car si le Couvent comptait des hommes et des femmes en Terre Sainte au XII<sup>e</sup> siècle, il n'en va plus de même après le départ des chevaliers de Saint-Jean d'Acre en 1291<sup>43</sup>: hormis le cas exceptionnel de quelques sœurs rattachées individuellement à une maison de frères, les Hospitalières sont désormais cantonnées à l'espace européen où elles vivent en couvent, et où elles abandonnent progressivement leur activité d'hospitalité. Les premiers couvents féminins sont tous fondés en Europe entre le XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle, et en perdant leur rôle d'hospitalité, les Hospitalières s'apparentent désormais à des moniales de couvents traditionnels, dont la vie est consacrée à la prière. Or, en 1584, le Grand Maître de l'Hôpital demande au pape l'autorisation de transférer à Malte une quinzaine d'Ursulines siciliennes du couvent syracusain de Santa Maria in Aracœli<sup>44</sup>. Une décennie plus tard, en 1595, les religieuses sont officiellement établies à La Valette et le pape place le monastère sous la seule juridiction de l'Ordre, sous l'entière discipline et autorité du Grand Maître et de ses successeurs. Le Grand Maître Hugues Loubenx de Verdalle obtient même le droit d'établir la règle du couvent, à condition que celle-ci soit conforme aux décrétales du Concile de Trente et aux statuts de l'Ordre. Les religieuses de Sainte-Ursule adoptent la règle de l'Ordre et se retrouvent placées sous l'autorité du Prieur de l'Église conventuelle; elles bénéficient enfin du droit de porter l'habit de l'Ordre avec la croix. La prieure du couvent revêt même l'habit des dignitaires de l'Ordre. Originellement siciliennes, les moniales sont peu à peu choisies parmi la population insulaire, au sein des "pures vierges" ou parmi des prostituées repenties choisies par le Grand Maître. À partir de 1631, ces religieuses, qui constituent vraisemblablement une partie du personnel dirigeant de l'hôpital pour femmes de La Valette, bénéficient des soins gratuits des médecins et chirurgiens de l'Infirmerie. Enfin, le couvent jouit régulièrement de donations et de dons de la part des Grands Maîtres, dans le but de récompenser les religieuses pour leur "œuvre sainte"<sup>45</sup>.

<sup>43</sup> NICHOLSON, Helen, *The Knights Hospitaller*, Oxford, The Boydell Press, 2001, p. 84.

<sup>44</sup> BLONDY, Alain, *Hugues de Loubenx de Verdalle*, *op. cit.*, p. 78-79.

<sup>45</sup> AOM 107, f. 115v, 10 août 1622.

La particularité des moniales de Sainte-Ursule tient au fait qu'elles prient pour le triomphe de la croisade chrétienne, et plus particulièrement pour le succès de la course de l'Ordre. Comme les Hospitalières d'outremer du Moyen Âge, les religieuses de La Valette ont un mode de vie contemplatif, auquel s'ajoutent vraisemblablement certains actes d'hospitalité au service de la Sacrée Infirmierie et le rôle essentiel du soutien à la croisade. À l'instar des chevaliers, les religieuses vivent pour et par la guerre sainte: priant pour le triomphe des galères maltaises, elles perçoivent en "récompense" une part du butin corsaire rapporté dans l'île. Après le prélèvement de la dîme magistrale, le butin se partage en trois parts revenant l'une au capitaine, la deuxième au pilote, et la troisième se divisant entre l'équipage et les *moniales vierges de Sainte-Ursule, de notre habit, qui se trouvent dans la cité de La Valette et qui prient continuellement pour la victoire contre les Infidèles*. Les Ursulines de Malte deviennent le véritable pendant des chevaliers: quand ceux-ci défendent la religion catholique par les armes, celles-là le font par la prière et la dévotion, renouant avec une ancienne tradition médiévale de l'Ordre et s'inscrivant par la même occasion dans la revivification religieuse qui touche les rivages méditerranéens de l'Europe au temps du "siècle des saints"<sup>46</sup>. Au même titre que son image militaire, l'Ordre de Malte a refaçonné et modernisé les représentations purement religieuses, mettant à profit les critiques émises par les Réformés et se présentant comme l'un des acteurs essentiels de la Réforme Catholique. Et ce renouveau religieux s'accompagne inévitablement d'une mise en scène de son identité et de son rôle d'hospitalité, fondés désormais sur une assistance médicale et sociale résolument modernes.

## Moderniser l'hospitalité

L'époque moderne correspond à un réinvestissement de l'hospitalité par les Hospitaliers. Pourtant, après 1522 et avec l'établissement en 1530 du Couvent à Malte, rien ne laissait présager à l'Ordre que l'hospitalité pourrait être conduite dans une île aussi éloignée de la Terre Sainte et des routes maritimes importantes. Comment en effet héberger des pèlerins dans un territoire qui ne constitue pas une escale vers Jérusalem? La solution réside dans la revivification de l'image de la croisade: en effet, bien que centrée sur l'Ordre, le prestige de la victoire de 1565 rejailit inévitablement sur le peuple

---

<sup>46</sup> BROGINI, Anne, «Traditions et modernités. L'Ordre de Saint-Jean et les femmes à Malte au début de l'époque moderne», dans Marcella AGLIETTI (dir.), *Nobildonne, monache e cavaliere dell'Ordine di Santo Stefano. Modelli e strategie femminili nella vita pubblica della Toscana granducale*, Edizioni ETS, Pise, 2009, p. 381.

maltais et sur l'archipel. Dès lors, ce qui avait été à l'origine deux parties étrangères l'une à l'autre deviennent solidaires dans la conjoncture des quatre mois du siège. Les insulaires acceptent désormais le gouvernement de l'Ordre, comme celui-ci admet de concevoir Malte comme son lieu de vie définitif, la victoire du siège encensée par les textes favorisant l'assimilation de l'Ordre à l'île et de l'île à l'Ordre. Désormais sanctifiée et bientôt rebâtie grâce à l'édification d'une cité nouvelle, La Valette, réputée imprenable, Malte peut devenir une escale sur le pèlerinage conduisant les chrétiens au Saint Sépulcre. Tandis qu'au Moyen Âge et au début de l'époque moderne, les navires laissaient Malte loin au sud et faisaient escale en Sicile sur la route qui les conduit au Levant, il n'en va plus de même à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle: les pèlerins d'Occident quittant les ports de Marseille, Gênes, Civitavecchia, Naples ou Palerme font désormais escale à Malte, devenue le symbole de la frontière chrétienne contre l'Islam.

Le travail qu'effectue à cette époque l'Ordre sur ses propres représentations exige une modernisation des soins médicaux, la construction d'une nouvelle Sacrée Infirmerie dans la cité de La Valette, équipée d'un personnel performant qui maîtrise les soins les plus avancés du corps. C'est en 1574 qu'est bâtie l'Infirmerie, qui sera par la suite régulièrement aménagée et agrandie au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Les Hospitaliers y suivent une formation très soignée, qui s'appuie sur une école d'anatomie et de chirurgie fondée en 1676, ouverte à tout le personnel (barbiers, infirmiers, médecins, chirurgiens). L'école est placée dès sa création sous l'autorité du Maltais Frà Giuseppe Zammit, membre de l'Ordre, protomédecin de l'Infirmerie et médecin personnel du Grand Maître, qui y exerce ses fonctions jusqu'en 1722<sup>47</sup>. Les élèves, tous apprentis barbiers, chirurgiens ou médecins, suivent une formation théorique et pratique, qui est portée à dix années en 1682<sup>48</sup>. À partir de 1716, une salle de dissection est aménagée dans le cimetière de l'Infirmerie et il semble qu'à partir de 1720, les corps des malades décédés à l'hôpital sont tous soigneusement disséqués, peut-être même ceux des chevaliers<sup>49</sup>. Grâce à cette école, le personnel de l'Ordre acquiert une réputation certaine dans le milieu médical du XVIII<sup>e</sup> siècle; l'Ordre se spécialise même à la fin de l'époque moderne dans certaines branches de la médecine. Citons entre autres les opérations des calculs rénaux –que le célèbre chirurgien maltais Michelangelo Grima, né à La Valette en 1731 et formé à l'école d'anatomie et de chirurgie, parvient à extraire en deux minutes et demie<sup>50</sup>–,

<sup>47</sup> CASSAR, Paul, *Medical History of Malta*, Wellcome Historical Medical Library, Londres, 1964, p. 437.

<sup>48</sup> SAVONA-VENTURA, Charles, *Outlines of Maltese Medical History*, Midsea Books Ltd, Malte, 1997, p. 102.

<sup>49</sup> HUME, Edgar Erskine, *Medical Work of the Knights Hospitallers of Saint John of Jerusalem*, The John Hopkins Press, Baltimore, 1940, p. 151.

<sup>50</sup> CASSAR, P., *Medical History of Malta...*, *op. cit.*, p. 441-442.

celles des tumeurs bénignes et de la cataracte, ou encore les soins contre les maladies vénériennes, le vœu de chasteté des chevaliers, on l'a vu, n'étant souvent qu'un engagement de célibat!

La Sacrée Infirmerie est ouverte à tout chrétien, riche ou pauvre, exception faite des mauvais sujets (voleurs, assassins, sodomites...). À l'origine, seuls les hommes y sont accueillis, puis au début du XVII<sup>e</sup> siècle, en raison du développement de la misère populaire et du nombre croissant de femmes seules et malades, un hôpital pour femmes pauvres et infirmes est ouvert à La Valette, à l'initiative sans doute d'une dame siennoise établie à Malte, Cattarina Scappi. En 1625, Cattarina Scappi fait l'acquisition d'une demeure située dans le voisinage immédiat de la Sacrée Infirmerie de La Valette, qu'elle établit comme hôpital réservé aux femmes; puis en 1631, le nouvel hôpital passe sous l'autorité directe de l'Ordre qui prend désormais en charge son financement et l'assistance aux patientes<sup>51</sup>. Chaque jour, les médecins de l'Infirmerie visitent les malades avant de se rendre au chevet des membres de l'Ordre, alités dans leur Auberge ou dans leur résidence personnelle; ils doivent également dispenser des soins gratuits aux religieuses du couvent de Sainte-Ursule qui dépendent de l'Ordre<sup>52</sup>. Une relation anonyme du XVII<sup>e</sup> siècle raconte que *le Grand Maître chaque dimanche, va en procession servir les malades, leur faisant lire les Évangiles, puis il goûte le pain et le vin qu'on leur donne, pour leur réserver les meilleurs qu'il puisse trouver*<sup>53</sup>. Le fait est véridique et s'observe dans une fresque peinte par Mattia Preti, située au-dessus de la porte d'entrée de l'église conventuelle de Saint-Jean à La Valette: le peintre y a représenté un Grand Maître en habit religieux (robe noire à croix blanche), en train de donner à manger à un malade. Mais par-delà la vérité, on peut surtout apprécier la dimension symbolique de la scène décrite par la relation, où le Grand Maître, présenté comme un nouveau Christ, communique chaque dimanche avec les malades en partageant avec eux le pain, le vin et la lecture des textes saints.

Lieu d'hébergement des pèlerins et de soins des malades chrétiens quels que soient leur sexe, leur condition et leur statut, la Sacrée Infirmerie se trouve renforcée dans son œuvre médicale par la construction en 1643 d'un lazaret moderne destiné à lutter contre les épidémies de peste. Situé à proximité de La Valette, sur la petite île de Marsamxett, le lazaret de Malte devient immédiatement une facette essentielle de la modernité hospitalière de l'Ordre. Sa protection est efficace puisque, hormis l'épisode dramatique de

---

<sup>51</sup> CASSAR, P., *Medical Malta History, op. cit.*, p. 69-70.

<sup>52</sup> AOM 290, f. 29r, Chapitre général de 1574.

<sup>53</sup> BM, Aix-en-Provence, Ms 1094, *Relazione dell'isola di Malta*, p. 23.

1676, on ne recense aucune grande épidémie de peste dans le port après sa création. Le lazaret est extrêmement fréquenté par les navires chrétiens de retour du Levant pour deux raisons: son coût relativement faible (moins élevé que celui de Marseille, par exemple) et surtout sa bonne gestion sanitaire et médicale. Le personnel sûr et compétent du lazaret a été formé à l'Infirmierie de l'Ordre et délivre des billets de pratique qui constituent rapidement un gage de sécurité pour toutes les autorités portuaires de la Méditerranée chrétienne. De sorte qu'étant déjà devenue une escale maritime grâce à la renommée militaire de l'Ordre acquise au lendemain du siège, Malte conforte par la Sacrée Infirmierie et par le lazaret sa position de halte nécessaire au Ponant, sur les routes conduisant à la fois à Jérusalem et à toutes les Échelles de commerce.

L'ultime pan de l'image hospitalière de l'Ordre de Malte tient à la charité que pratiquent les chevaliers depuis toujours. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, influencé par la pensée humaniste et les œuvres de Juan Luis Vivés, de Pérez de Herrera et de saint Vincent de Paule, l'Hôpital n'est pas demeuré sourd à la réflexion conduite sur les nouvelles formes d'assistance aux "pauvres du Christ" que sont les indigents, les mendiants, les veuves et orphelins. La charité traditionnelle, pratiquée par l'Ordre dès sa fondation et perpétuée à Malte à l'époque moderne, se fonde sur des aumônes et des soins gratuits destinés essentiellement aux femmes isolées et aux orphelins, recueillis dans l'Infirmierie. Mais dès le XVII<sup>e</sup> siècle, on assiste à une modernisation de cette assistance charitable qui évolue vers une tentative de resocialisation des exclus. Si la première ordonnance du Grand Maître en 1614 insiste surtout sur une mise au travail obligatoire de tous les "pauvres malhonnêtes" que sont les mendiants de l'île, soigneusement recensés par les Hospitaliers<sup>54</sup>, les ordonnances suivantes révèlent que l'Ordre porte un regard différent sur les indigents et les marginaux. En 1644, les chevaliers effectuent en effet une distinction entre les mendiants "honnêtes" (invalides ou trop âgés pour travailler) et les "malhonnêtes" (valides), seuls les mendiants honnêtes étant autorisés à mendier dans le port. À l'institutionnalisation de la mendicité, qui accompagne l'émergence nouvelle d'une tolérance, voire d'une acceptation de la pauvreté, s'ajoute le souci de resocialiser les pauvres valides, mis au travail, mais pas uniquement assignés à des grands travaux d'utilité publique. L'Ordre s'efforce de privilégier la mise en apprentissage individuelle, les pauvres devant suivre une formation professionnelle destinée à leur apprendre un métier qui assurera leur subsistance dans un proche avenir<sup>55</sup>. Enfin, une nouvelle

---

<sup>54</sup> AOM 105, f. 38r, 31 janvier 1614.

<sup>55</sup> AOM 257, f. 179v-180r, 25 septembre 1644.

ordonnance publiée en 1653 règle la question des enfants des pauvres et des marginaux, que l'on désire soustraire à la néfaste influence de leurs parents. Ils doivent tous être enlevés à leurs parents; les garçons sont mis en apprentissage et les filles placées comme domestiques dans des maisons de réputation honnête<sup>56</sup>.

Soucieux à la fois en tant que religieux et qu'hospitaliers de lutter contre toutes les formes de marginalité féminine, les chevaliers de Malte se sont beaucoup souciés des nombreuses prostituées qui peuplent le port. En 1595, l'Ordre fonde avec l'assistance du Saint-Office, un couvent des Repenties regroupant les anciennes prostituées du port. Placé dans la dépendance directe de l'Hôpital, le couvent adopte immédiatement la règle des nonnes hospitalières. En 1596, le couvent est en cours de construction et en 1602, le pape reconnaît son existence officielle. Il est en partie financé par l'activité des prostituées, contraintes de verser chaque mois une somme destinée à l'entretien du couvent et à la vie quotidienne des religieuses; en outre, un cinquième des biens des prostituées décédées après avoir rédigé un testament, est versé au couvent, et dans le cas où les prostituées sont mortes sans testament, la totalité de leurs biens revient au couvent des Repenties. En ce qui concerne les prostituées qui ont contribué au financement du couvent et qui sont trop âgées pour exercer, elles pourront prendre le voile et vivre jusqu'à leur mort au couvent. Finalement, en 1609, l'Ordre prend la décision de ne plus considérer le couvent des Repenties comme dépendant de lui et s'en décharge en le plaçant sous l'autorité de moniales franciscaines de Malte. Le couvent des Repenties abandonne alors la règle de l'Hôpital pour suivre celle des Clarisses<sup>57</sup>.

Au début de l'époque moderne, l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem a donc œuvré sans relâche pour adapter son image médiévale à une réalité moderne, jouant de toutes ses composantes (la guerre sainte, la noblesse, l'hospitalité et la religion catholique) pour favoriser une renaissance de l'Hôpital dans la continuité. Cette recréation des représentations, orchestrée tant par les chevaliers eux-mêmes que par les récits hagiographiques qui se multiplient dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et dont les auteurs sont pour la plupart membres de l'Hôpital, est constitutive d'un nouveau mythe des origines qui se manifeste après 1565; les Hospitaliers tournent à ce moment-là le dos à leur passé d'échecs militaires du premier XVI<sup>e</sup> siècle pour adopter officiellement le nom d'Ordre de Malte, qui signe leur renouveau, fondé à la fois sur la rupture et la continuité. La légende de l'Ordre de Malte est née, qui ne cesse d'être magnifiée jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui se fonde sur l'image d'un Couvent peuplé de héros, vivant plutôt de la guerre sainte que des

---

<sup>56</sup> AOM 259, f. 71v-72v, 28 juin 1653.

<sup>57</sup> BROGINI, A., «Traditions et modernités. L'Ordre de Saint-Jean et les femmes...», art. cit., p. 380.

rentes de la terre, sincères catholiques dévoués à la chrétienté, œuvrant sans relâche à l'assistance aux pauvres, aux malades et aux pèlerins. Et cette légende est indissociable de l'adaptation de l'Ordre au nouveau contexte méditerranéen de l'époque moderne, qui le positionne désormais de manière définitive au Ponant, dans une île de Malte sanctifiée par la victoire, par la pureté religieuse et par les structures hospitalières qui la transforment en étape nécessaire sur la route conduisant les chrétiens en Terre Sainte.